

## **Chambre des Représentants.**

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1876.

---

### **QUESTION RELATIVE A LA GARDE CIVIQUE.**

---

*Ordre du jour proposé par M. le Ministre des Finances.*

La Chambre, s'associant à l'intention exprimée par le Gouvernement d'améliorer l'armement et l'organisation de la garde civique, sans aggraver les charges qu'elle impose aux populations, passe à l'ordre du jour.

---

### **AMENDEMENT.**

Ajouter à l'ordre du jour de M. le Ministre des Finances, ce qui suit :

« De façon à assurer à l'armée la réserve de trente mille hommes jugée indispensable par la loi d'organisation militaire. »

AUG. ORTS.

---